

**Informations de la PVS dans le contexte de la crise du Coronavirus :**

Le 23 mars 2020, le Conseil de Fondation de la caisse de pension Swissport (PVS) a examiné les effets de la crise COVID-19.

Le système des Caisses de pension et les retraites actuelles ne sont pas menacés, bien que les fortes baisses des cours sur tous les marchés boursiers du monde n'aient pas épargné les investissements de notre PVS.

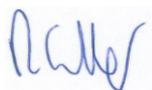
Actuellement, la stabilité financière de la PVS est et reste assurée. Le taux de couverture, qui était de 116 % au début de 2020, est tombé à 105 % (au 23 mars 2020). Le conseil d'administration a également examiné les placements et les mesures possibles. Malgré la crise, elle a décidé de rester calme et de s'en tenir à la stratégie d'investissement diversifiée existante.

Elle a également décidé de permettre aux bénéficiaires qui sont dans le Plan d'épargne Plus de passer au Plan d'épargne Standard en cours d'année ou au 1er avril. Cette mesure vise à atténuer la perte de revenus résultant des mesures de chômage partiel ordonnées pour les employés concernés. Des informations correspondantes ont été envoyées par les Ressources humaines à tous les bénéficiaires d'un plan d'épargne plus.

Le conseil d'administration suivra l'évolution de la situation dans les semaines à venir et, si nécessaire, prendra et communiquera ses décisions pour assurer la stabilité de notre PVS.

Visitez notre site [www.pv-swissport.ch](http://www.pv-swissport.ch).

Meilleures salutations,



Roland Etter  
*Président*



Elisabeth Müller  
*Directrice*